

Compte-rendu de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 DECEMBRE 1994

Le Conseil Municipal

** I - SPORTS-TOUSSUIRE*

. Prend connaissance des bilans et perspectives du Ski-Club et de "Toussuire-Equip'Ice". La Toussuire confirme et renforce son haut niveau sportif, avec Vanessa et Jean-Pierre VIDAL, ainsi qu'avec le tandem Patrick LAMBERT - Lionel BONNEL, devenus MEMBRES de L'EQUIPE de FRANCE de la F.F.M.E.

La collectivité soutiendra les efforts de ces sportifs et de leurs dirigeants, dynamisés par James ADRAIT, en apportant une aide globale de 30.000 F. en 1995.

La commune et la station apprécient les décisions positives annoncées au sujet des aides financières assurées aux "Ski-Etudes", pour l'année 94/95 par l'Association des Maires de Maurienne et le Comité des Maires des Stations de la Maurienne.

** II -- BUDGET*

. Approuve le budget supplémentaire, dont les chiffres globaux sont peu modifiés ; les ajustements s'opèrent essentiellement à l'intérieur des chapitres et programmes. Le budget supplémentaire prend en compte les participations à Maurienne-Expansion (4.550 Frs.) à la Classe de découverte à la Villette au profit de l'école de La Toussuire (25.200 Frs.) au Syndicat Intercommunal de Musique des Côteaux de l'Arvan (7.500 Frs.) et au FITEM (achat des télécartes destinées à la vente pour un montant de : 100.000 Frs.), ainsi que l'achat de guirlandes lumineuses (18.000 Frs.).

** III - TARIFS*

. Actualise le barème des prestations fournies par la commune, sur la base de l'évolution des indices de la consommation et de la construction.

** IV - TAXE DE SEJOUR*

. Est informé des résultats satisfaisants du recouvrement de la T.S.F. Les assujettis ont été informés de l'application de la taxe additionnelle de 10% votée par le Conseil Général.

** V - TRAVAUX*

Piste Combe Louvière :

. Approuve le projet RTM des travaux de sécurisation de la R.D 926. La dépense de 62.000 Frs. H.T. sera subventionnée à 70 %.

. Demande à l'ONF de prendre en charge les 30% restants, dans le cadre de sa responsabilité de maître d'oeuvre.

** VI - PROJETS*

Passage du Chaput :

. Proposera à la copropriété du Chaput le projet élaboré par la DDE en vue d'assurer un accès normalisé aux terrains de la future zone telle que préconisée par la révision du P.O.S.

Déchetterie :

- . Entend lecture d'une lettre de Monsieur Massardier, Président de "Bien-Vivre à la Rochette", émettant des réserves sur le choix de l'emplacement des Teppes.
- . Confirme sa position quant à un financement à parts égales par Fontcouverte et Villarembert.
- . Souhaite que les déchets de classe 3 (déchets inertes, non polluants) soient exclus du projet intercommunal.

Friches :

- . Se déclare favorable à l'acquisition d'un girobroyeur qui sera mis à la disposition des agriculteurs dans le cadre de la lutte contre les friches, jugée d'intérêt public.

Concours DDE :

- . Demande à la DDE, Subdivision de Saint-Jean de Maurienne, de prendre en charge le dossier relatif aux limites territoriales VILLAREMBERT-FONTCOUVERTE dans le secteur des Plans.

Façade de l'Eglise du Chef-Lieu

- . Se réjouit, suite aux démarches répétées du Maire auprès des "Monuments Historiques" de la perspective d'un transfert d'une subvention; initialement prévue pour la chapelle, en faveur de la restauration de la façade de l'église, au taux approximatif de 50% sur un coût de 143.506 Frs. TTC
- . Approuve le devis du montant précité et charge le maire de la suite à donner à cette affaire.

*** VII - AFFAIRES GENERALES**

Locaux Accueil

- . Décide une visite sur place, dans le but de définir la distribution des locaux nécessaires à l'Animation de l'Office du Tourisme, aux Services Techniques, à l'Association de Culture Physique et à la Mairie.

Cinéma

- . Accepte de reprendre à son compte le rôle rempli par l' A.E.P. dans le fonctionnement du cinéma géré par SNC STAR.
- . Demande aux Administrateurs de l' AE.P. de composer la commission communale qui sera créée pour la gestion du cinéma.

Personnel

- . Décide de prendre en compte le service assuré par le Chef du Poste de Secours en dehors de ses périodes d'emploi habituelles.
- . Note que les bases de l'assurance "risques statutaires" des pisteurs-secouristes comprennent les primes et indemnités soumises à cotisations.

Médaille du Tourisme

- . Adresse ses chaleureuses félicitations à Monsieur Louis BUISSON, Maire Honoraire de la commune, qui s'est vu attribuer la Médaille d'Argent du Tourisme, pour la puissante action qu'il a menée dans la création, le développement et la gestion de la station.

Evènement musical du 29 décembre 1994

- . Souhaite le plus grand succès au Concert des "Musiciens du Louvre" - Quatuor Adélaïde le 29 DECEMBRE 1994 à l'église de FONTCOUVERTE.